

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 27 Mai 2016

OBJET : Stratégie patrimoniale du Département des Bouches-du-Rhône. Liste complémentaire à la programmation des cessions 2016-2018, des biens immobiliers hors domaine routier.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Mai 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver la mise en vente dès le mois de juin 2016, des biens figurant dans le tableau annexé au rapport à savoir :

- Lots de copropriété 5, rue Giay à Marseille 13007,
- Lots de copropriété « Le Flamant », 2, bd Gustave Ganay à Marseille 13009,
- Lot de copropriété 27, bd Philippon à Marseille 13004,
- Maison en bordure de route, lieudit Gageron – Arles.

Le rapport ne présente aucune incidence financière.

Votent pour : Le groupe « Un département gagnant – Les Républicains – UDI-Indépendants de droite » ; Le groupe des élus Indépendants ; Le groupe Communiste et Partenaires ; Le groupe Socialiste Ecologiste ; Le groupe des Elus Socialistes et Républicains ;
Mme PUJOL

Vote contre : M. VERANI

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice par intérim
du Service des Séances de l'Assemblée